



VOS LETTRES

Poya: dernière halte ferroviaire avant l'alpage!

SAINT-LÉONARD • La future gare fera référence à la caserne de la Poya. Un choix judicieux, selon cet observateur attentif.

J'aimerais féliciter les autorités de la capitale cantonale pour leur choix dans l'appellation de la nouvelle gare qui sera inaugurée à St-Léonard. La dénomination «Fribourg-Freiburg Poya» jouera pleinement son rôle de carte de visite pour notre ville et pour le canton dans son intégralité. Ce nom est l'expression d'une attitude progressiste et il confirme l'ouverture voulue en matière de politique du bilinguisme.

Au-delà de ces considérations liées à l'héritage de la ville et à sa réalité vécue, le choix de «Poya» fait écho à la culture populaire de tout un canton. Il puise, en effet, dans le riche vocabulaire du patois fribourgeois et renforce l'usage d'un terme de notre patrimoine traditionnel dans un contexte moderne.

Il est d'une coïncidence sympathique que des trains s'arrêteront dorénavant à une halte dési-

gnée par le mot franco-provençal pour ce que les Suisses allemands ont l'habitude d'appeler «Alpaufzug», à savoir le «train (ou défilé) qui monte à l'alpage». Au vu de la fermeture de la caserne de la Poya, cette appellation permet également de maintenir en vie un nom de lieu qui a marqué des générations de recrues et, avec eux, leurs proches.

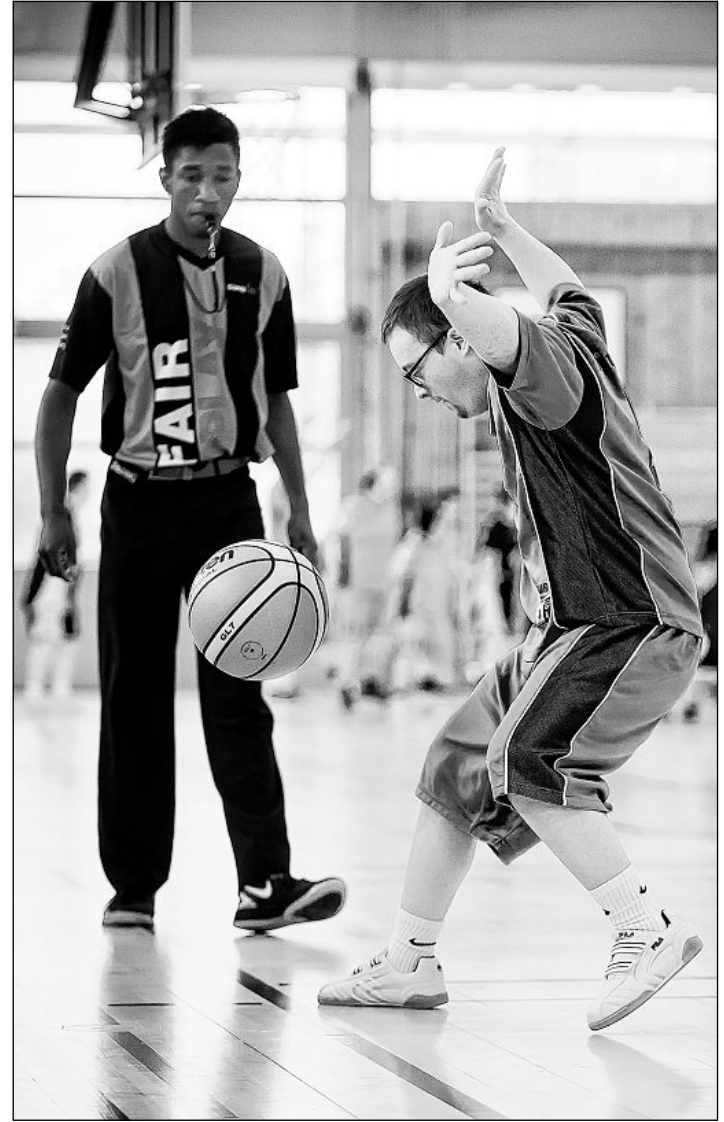
Ainsi, la Poya fribourgeoise continuera à exister à l'endroit qui est le sien depuis de longues années, permettant aux gens d'ici et d'ailleurs d'accéder aux sites sportifs de St-Léonard, à la zone commerciale de Granges-Paccot, au futur parc de la Poya et – qui sait? – aussi à la nouvelle Brasserie de la Ville sur le site de l'ancien abattoir et à un écoquartier qui intégrera peut-être même un office fédéral.

BERNHARD ALTERMATT, historien, cons. général, Fribourg

ARRÊT SUR IMAGE



Championnat de Suisse de basketball adapté. Tournoi à la salle du Platy à Villars-sur-Glâne, le 13 avril 2014. ALAIN WICHT



Une police du ciel performante est absolument nécessaire

Dans sa lettre de lecteur «L'achat des Gripen n'a rien de sécuritaire», M. Martino avance, le 1^{er} mai, des arguments pour le moins farfelus contre l'achat de ces avions. A l'issue de la guerre de 1914-1918, on a affirmé que c'était «la der des der». Et lorsque celle de 1939-1945 est arrivée, beaucoup n'avaient rien vu venir et certains pays n'étaient pas prêts, telle la France par exemple qui, pendant que l'Allemagne construisait des Panzers, fabriquait des vélos...

Qui, lors des JO de Sarajevo, aurait pensé qu'un jour les Serbes seraient bombardés par leurs alliés de 39-45? Qui lors des JO de Sotchi a vu venir la «révolution» ukrainienne? Qui parmi les Européens qui y allaient en vacances a vu venir les «révolutions» en Tunisie et en Egypte?

Qui avait vu venir il y a peu lorsque Kadhafi était reçu à l'Elysée, la guerre en Libye? Qui a vu venir la guerre en Syrie? Depuis

la fin de la guerre de 39-45 et surtout la chute du Mur, le monde n'a jamais été aussi instable. Le monde va avoir besoin de plus en plus d'énergie et ira la chercher là où sont ses sources...

«Les Etats n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts», disait de Gaulle. Si c'est son intérêt, un Etat peut donc très bien faire la guerre à un Etat ami. «On» – même les USA – ne va pas chautouiller un pays qui possède une armée de défense crédible.

Soyons donc crédibles et restons souverains. Ne comptons pas sur nos soi-disant amis pour nous défendre. Nous en serions de toute façon redevables et soumis. Cela ne nous empêche pas de coopérer avec eux. Si nous voulons la paix, préparons la guerre. Une «police du ciel» performante nous est absolument nécessaire: il faut lui donner les moyens de rester en éveil 24 heures sur 24.

MARIE-FRANCE OBERSON, Siviriez

Le salaire minimum, son coût et ceux qui noircissent le tableau

Dans un pays aussi prospère que le nôtre, est-il tolérable que quelque 300 000 salariés ne puissent pas vivre décemment du revenu de leur activité, que nombre d'entre eux doivent avoir recours à l'aide sociale? C'est la question que chaque citoyen devrait se poser avant de remplir son bulletin de vote.

Comme lors de toute tentative d'avancée sociale, certains milieux crient au loup, tentent de semer la panique. L'USAM et son président Jean-François Rime vont jusqu'à affirmer que l'acceptation de l'initiative serait un véritable poison pour notre prospérité. Comme si cette prospérité dépendait essentiellement du travail des gagne-petit. A lire de telles inepties, on se croit revenu au Moyen Age, lorsque l'opulence des seigneurs se nourrissait de l'exploitation de leurs vassaux et de la misère du peuple.

Soyons donc plus réalistes. Partisans et adversaires s'entendent sur certaines données.

Moins de 10% des salariés sont concernés et une adaptation moyenne de 12 à 15% suffirait à porter tous leurs salaires au minimum prévu. Comme cette catégorie de salariés ne doit représenter que 3 à 4% de la masse salariale totale, on constate que cette adaptation, aussi appréciable qu'elle soit pour les oubliés des gains de productivité, ne résulterait globalement qu'en un coût salarial supplémentaire de l'ordre de 0,5%. Vraiment pas de quoi fouetter un chat.

Bien sûr, en fonction de la branche, certains patrons de PME devraient adapter leur structure. Peut-être aussi quelques milliers d'emplois seraient-ils perdus, du moins temporairement. Mais ne noircissons pas le tableau. Vous devrez bien continuer à vous rendre chez votre coiffeur, même s'il gagne quelques billets de plus!

GABRIEL BERSET, Farvagny

VOS LETTRES

Un enfumage en règle depuis le début du projet

Sans entrer dans une polémique bilatérale, la remarque de M. Maradan (30.04), qui conteste mes dires sur la mise à l'écart des citoyens dans le projet Belmont-Broye, est significative de ce qui rend la vague de fusions de communes si choquante. Si effectivement notre démocratie est représentative, c'est bien cette représentativité qui est en question: oui, nous avons droit à un enfumage en règle depuis le lancement du projet.

A Domdidier, contrairement peut-être à Léchelles, aucun point d'information spécifique ni aucune sollicitation de parti-

cipation de ses membres n'a jamais été mis à l'ordre du jour du législatif communal depuis le lancement de ce projet. Les informations qui ont «filtré» provenaient en fait de débats annexes (construction du nouveau bâtiment communal ou association scolaire). Ceci pour l'information de nos «représentants».

Quant à la population censée être «au centre du projet», elle est réduite à un rôle de spectateur qu'on «informe». Je le maintiens, la convention est déposée et coulée dans le bronze. Toutes les séances d'information n'y changeront plus une virgule. Quant au

site internet, à l'heure de ces lignes (1^{er} mai), j'invite tout citoyen en quête d'un sourire à aller y chercher quelques développements. La méthode Coué ne suffit pas à transformer un projet antidémocratique en son contraire...

Cela dit, j'adorerais une gigantesque tablée à 4635 convives dans la vallée du Chandon après le vote du 28 septembre. C'est ce que j'appellerais une vraie participation populaire et un plébiscite pour nos «représentants»! L'unanimité (re)trouvée.

BERNHARD HUGO, Domdidier

Préservez au plus vite la santé de notre planète

Le statut de parents et grands-parents vous porte à préserver notre planète Terre pour l'avenir de nos enfants et petits-enfants. Les futures générations seront confrontées à de gros défis. D'une part, la surpopulation mondiale, ça veut dire aussi plus d'industries et plus de pollution. Actuellement, les risques sont énormes et il devient impossible de savoir quelle sera la concentration de CO₂ dans l'atmosphère ces prochaines années.

Il y a encore plus terrible que les gaz existant dans l'air: l'amiante. C'est un produit qui est présent dans la nature et qui a été très utilisé par le passé dans les bâtiments. Il est formé de fibres qui sont tellement subtiles qu'un contact avec l'amiante peut provoquer de graves maladies. Pensons à cette entreprise d'amiante au Piémont, en Italie, où les dirigeants ont été condamnés pour négligence mettant en danger la santé du personnel par contamination.

Comme dans toute société industrielle, le profit passe avant tout, mais un jour nous serons tous appelés à répondre de nos actes. Il s'agit d'anticiper les risques à venir parce que plusieurs scénarios sont possibles avec, en plus, les mutations climatiques et leurs conséquences catastrophiques. Moralité: «Homme avisé à moitié sauvé.»

FRANCESCO MAZZIOTTI, Fribourg

Halloween au mois de mai...

Avons-nous perdu la valeur «pécuniaire» du 1^{er} Mai, ou confondons-nous le 1^{er} Mai et Halloween? Maman de deux fillettes de 7 et 9 ans, je suis surprise de constater, d'année en année, que nos enfants partent chanter avec des sacs (et non plus avec le petit porte-monnaie) afin de recueillir les innombrables friandises en tout genre qu'ils vont recevoir après avoir généreusement chanté aux portes...

Le 1^{er} Mai n'est-il pas aussi fait pour gagner deux ou trois sous afin d'offrir le chaleureux présent à l'occasion de la Fête des mères? Quel dommage de voir cette belle tradition se perdre... Et que bon vent fasse revenir les valeurs du 1^{er} Mai dans nos foyers!

MARJORIE ZAUGG, Onnens

Ils se cachent pour mourir

Un pigeon a agonisé en pleine rue de Fribourg. Un habitant s'est donné le droit de le tirer dans le but de le blesser volontairement. Que vaut la vie d'un volatile innocent? Des enfants et d'autres personnes ont été très affectés par la souffrance de l'oiseau, infligée injustement!

Par ces quelques lignes, j'aimerais remercier ces deux messieurs qui grâce à leur charisme exemplaire m'ont aidé à secourir ce pigeon grièvement blessé et livré à lui-même. Que leur geste soit récompensé par des merveilles au quotidien! «On n'a pas deux cœurs, l'un pour l'homme, l'autre pour l'animal... On a du cœur ou on n'en a pas» (Lamartine, écrivain).

MARGRIT GRAND, Fribourg

SOUVENIRS



Dragons à Châtel-Saint-Denis dans les années 1914-1918.

PHOTO PRÊTÉE PAR MARGUERITE RABOUD, BROU

RÈGLES DU JEU

Les textes publiés dans la page Forum ne doivent pas dépasser 1600 signes (caractères et espaces entre les mots).